

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Les Floralties B, Aigle en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 10.08.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **16.06.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o UBS Fund Management (Switzerland) SA, Aeschenvorstadt 48, 4002 Bâle
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que les liquidateurs se réservent le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 CO)

Stahelin Advokatur und Notariat
4052 Basel
(03316862)